

Maison et Bureaux du NOTAIRE ROYAL :

Maison du notaire royal (N° DD du Plan de 1758 ; N° 166 du plan de 1785)

Bureaux du notaire royal (N°CC du Plan de 1758 N° 168, 169 du plan de 1785)



DESCRIPTION SOMMAIRE :

Cette maison fut construite en 1743 par le notaire royal Charles GAUDIN, qui avait succédé à Jullien GAUDIN son père dans cette charge de notaire royal auprès du grenier à sel. La date de sa construction figure sur le fronton arrondi de l'édifice.

Elle fut édifée sur ce grand terrain nommé « Le Portal » où se trouvait déjà la « maison seigneuriale » du seigneur d'Ingrande, utilisée rapidement comme logement du receveur des péages seigneuriaux d'Ingrande et Chantocé jusqu'à la disparition par rachat de ces péages en 1631.

D'abord racheté par l'oncle de Charles GAUDIN, Paul VOISINE greffier en chef au Grenier à Sel, en 1720, ce terrain est transmis à Charles GAUDIN par héritage de cet oncle, puis de ses parents décédés en 1737.

Il en profite pour y édifier, non seulement son habitation principale, située juste à l'est du nouveau grenier à sel, mais aussi des bureaux imposants liés à son activité, dans le prolongement vers l'est de sa maison principale.

Après la mort de Charles GAUDIN survenue en 1754, cette maison demeura toujours jusqu'en 1825 un lieu d'habitation pour les notaires royaux, puis impériaux sous l'Empire, et de nouveau royaux après la Restauration.

Elle sera ensuite revendue à un marchand d'engrais et tuffeaux qui ayant fait de mauvaises affaires sera contraint de diviser la maison en appartements qu'il mettra en location pour en retirer des revenus.

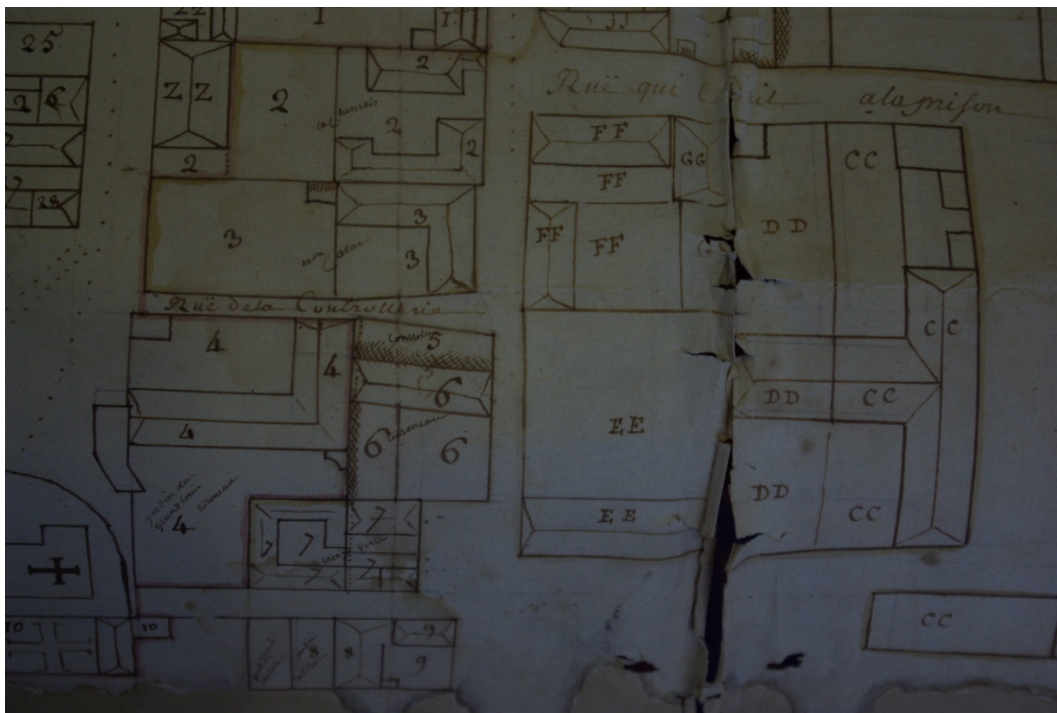
Parmi ces différents locataires, se trouvera le fameux chanteur d'opéra François Laïs qui viendra y finir ses jours dans un grand dénuement.

Après avoir fait faillite, il sera contraint de vendre la maison par adjudication à René Simon Moreau, médecin et maire d'Ingrande.

Seul le corps de logis principal date de 1743, la tour et la petite extension à l'occident du bâtiment principal ayant été édifiées plus tard, dans les années 1875/80. On peut remarquer sur la tour un ornement de faïences et de vitraux caractéristiques du style de cette fin de 19^{ème} siècle.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Plan de 1758 : parcelle DD



Plan cadastre de 1835 : N^{os} 994 et 995



La maison se trouve située dans cette partie de la ville jouxtant l'ancien château à l'est qu'on appelait « Le Portal », et qui constituait au Moyen Age le véritable cœur de la cité. Après la destruction du château vers 1400, les seigneurs d'Ingrande firent construire leur maison seigneuriale où fut logé leur receveur des péages et acquits d'Ingrande et Chantocé. La famille D'AVAUGOUR, nouveaux seigneurs d'Ingrande, finit par concéder à celui-ci la propriété du terrain et de la maison, après que le péage seigneurial d'Ingrande eut été supprimé par l'ordonnance royale de 1631, en même temps que la plupart des péages seigneuriaux établis sur la Loire.

Après la destruction du château, ce sera l'emplacement de la « Maison Seigneuriale » appartenant aux seigneurs d'Ingrande, ducs d'Avaugour, où ils logeront leur receveur des péages et acquits d'Ingrande et Chantocé jusqu'à la disparition de ces péages en 1631. En 1658, quelques années après l'abolition du péage seigneurial, Catherine FOUQUET, veuve du seigneur D'AVAUGOUR, cède l'emplacement à son ancien receveur des péages et acquits d'Ingrande et Chantocé, Pierre OUTIN :

Haute et puissante dame Catherine FOUQUET DE LA VARENNE, comtesse douairière, sise en cette ville en son hôtel de Vertus, paroisse de Saint Jean-Baptiste, a vendu à Maître Pierre OUTIN, Contrôleur des traites à Ingrande,

Un emplacement de terre en friche, qui était ci-devant en jardin, contenant une boisselée environ, situé dans le bourg et paroisse d'Ingrande, au-devant du jardin dépendant de la Seigneurie de Chantocé, joignant du côté vers midi le chemin tenant du Portal à l'église d'Ingrande, de l'autre côté vers galerne, le jardin de ladite Seigneurie, aboutte vers amont la cour dudit acquéreur, et d'autre bout les issues de la maison de ladite Seigneurie.

1675, le 29 janvier : Aveu de CLAUDE DE BRETAGNE au Roy de France LOUIS XIV

Article 2 : Maison seigneuriale

Ma maison et appartenances sise au bourg d'Ingrande, en laquelle était autrefois logé mon receveur du péage et acquit de Chantocé,

Aboutant du bout vers amont mon jardin ci-dessus, le chemin entre deux, vers aval la maison, cour et jardin des héritiers RODAYS. Joignant du côté vers galerne à la maison de

Jean Jacques GONTAUT, un chemin entre deux. Vers midi l'emplacement ci-après confronté.

1684, le 5 septembre : déclaration de Michel BERNARD, mari d'Anne Prudence TERRIEN, veuve de Pierre OUTIN, contrôleur au Bureau des Traités, pour une maison, jardin et attache de moulin, sous le Portail de la ville d'Ingrande.

1709, le 21 février : déclaration de dame Anne OUTIN, femme de Louis DE DIEUZIE, pour une maison et jardin en la ville d'Ingrande, et attache de poste sous le Portal

1719, le 3 mai : Vente par Anne, veuve DE DIEUZIE, à Paul VOISINE, greffier en chef au grenier à sel d'Ingrande.

Annulation / retrait par le vendeur, avant remise en vente aux époux COURTOIS, puis annulation de cette vente pour revenir à la transaction initiale en faveur de Paul VOISINE, greffier en chef au grenier à sel d'Ingrande, et oncle de Charles GAUDIN le futur notaire royal :

Savoir la maison et dépendances appelée le Portal, où sont demeurant la dame DE DIEUZIE (Anne OUTIN) et le Sieur BANNE, Contrôleur, composée de :

Chambres basses, une cour et caveau

Chambres hautes, cabinets et grenier

Cuisines, boulangeries, cellier, pressoir couvert avec ustensiles

Cour, jardin, rues et issues, dépendances de la maison sans aucune réparation à faire,

Avec droit de moulin et d'attache sur la rivière de Loire, au-devant de ladite maison, et terrasse suivant les anciennes déclarations rendues à la Seigneurie d'Ingrande.

Ladite maison et dépendance joignant vers le midi à la rivière de Loire, la terrasse de ladite maison entre deux. Au septentrion le Grand Chemin de Nantes à Angers,

Aboute vers l'Occident jardin de la terrasse des héritiers de la veuve DE RODAYS, et jardin de la veuve du sieur ROUSSEAU, Seigneur DE LA TOUCHE. Et à l'Orient, la place vulgairement appelée Le Charbon.

Il a été aussi convenu que lesdits acquéreurs laisseront jouir la dame DE DIEUZIE de l'appartement qu'elle occupe actuellement sa vie durant, sans jamais pour les acquéreurs pouvoir exiger de la dame DE DIEUZIE aucun loyer ni somme, mais sera seulement sujette aux réparations, et qu'elle jouira en outre sa vie durant de la moitié du jardin à prendre au côté vers occident, du pressoir pour y faire son vin.

Après le décès de ladite dame les acquéreurs disposeront du total des choses vendues ainsi qu'ils seront à ce jour, ainsi du pressoir et ustensiles, un four du devant de feu qui est dans la principale chambre, stipulant que le tout se trouve compris au présent contrat.

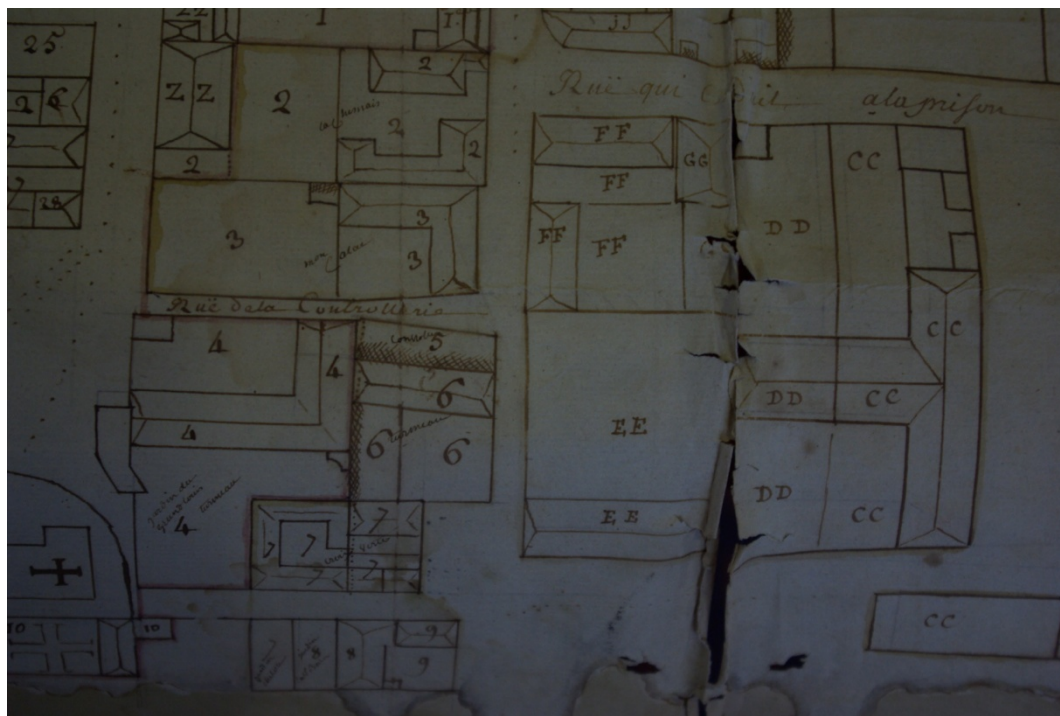
1737 : succession de Paul VOISINE en faveur de Marie VOISINE, sa sœur, épouse de Julien GAUDIN.

1737, le 6 mai : décès de Marie VOISINE ; succession au profit de Charles GAUDIN, son fils.

1743 : nouvelle construction faite par Charles GAUDIN, notaire royal au grenier à sel. Celui-ci décide de faire détruire les anciennes constructions héritées par sa mère. Il fait bâtir sa demeure personnelle, ainsi que des bureaux destinés à abriter son importante étude notariale et situés dans le prolongement de son habitation, sur les fondations de l'ancienne maison seigneuriale du Portal.



1754 : succession de Charles GAUDIN (décédé le 17 décembre 1753 à Ingrande) en faveur de son frère Daniel GAUDIN, prêtre, décédé à Ingrande le 23 mai 1768 (succession du 20 septembre 1768). Biens transmis : maison, jardin et cour (parcelle DD du plan ci-dessous de 1758).



Puis transmission à sa fille Marie GAUDIN, après la mort de Daniel GAUDIN en 1768.

1769, le 13 septembre : vente par Marie GAUDIN à Michel BLANCHET, notaire royal.

Vente par MARIE GAUDIN, veuve de Joseph RAIMBAULT, négociant,
Demeurant Île Feydeau, paroisse de Sainte Croix à Nantes.

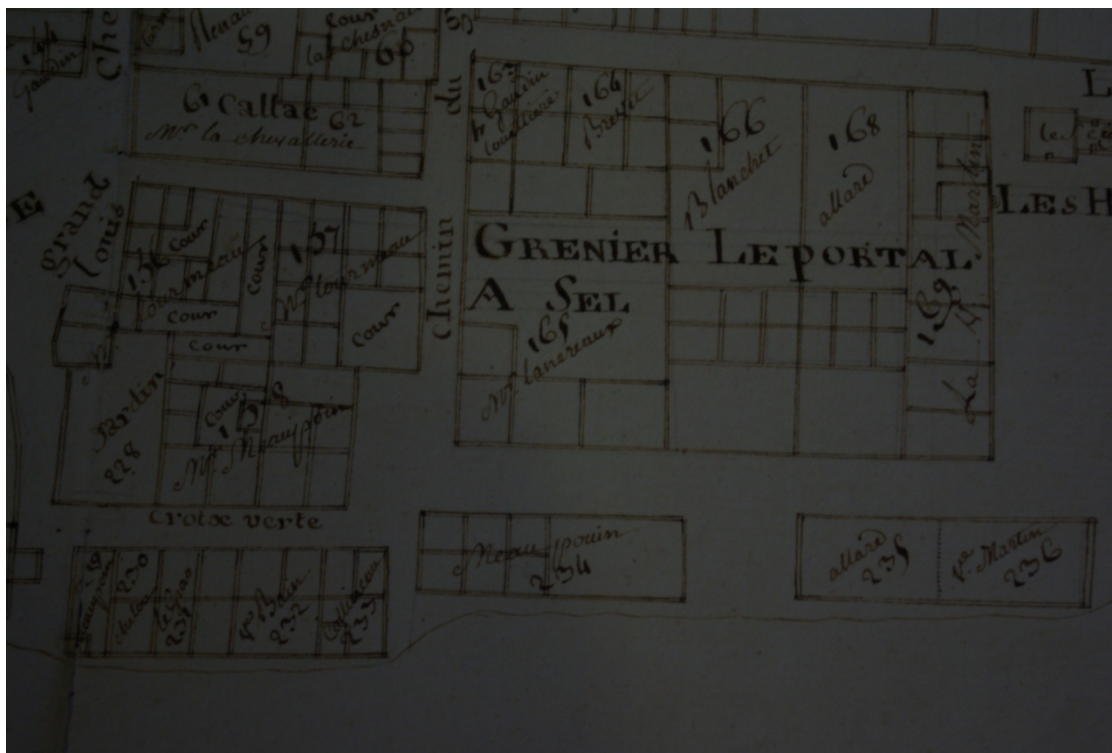
A Michel BLANCHET, notaire royal de la sénéchaussée d'Angers et du grenier à sel d'Ingrande, demeurant paroisse Notre Dame d'Ingrande.

Un corps de maison composé de chambres hautes et basses, cave et grenier, cour au midi de la maison, jardin au nord, buanderie et logement de pressoir aussi au nord du même jardin, issue au midi de la cour séparée par un chemin.

Le tout joignant à l'orient une autre maison, cour, jardin et issue appartenant à la dame venderesse. Au midi la rivière de Loire. À l'occident, issue, jardin et maison des sieurs DE LANCRAU (abritant le nouveau grenier à sel d'Ingrande), et BREVET, au septentrion, la rue venant du Mesurage.

Ainsi que le tout se poursuit et contient et appartient à la dame venderesse, faisant partie des héritages à elle échus de la succession de feu Daniel GAUDIN prêtre, son oncle

1776 : décès de Michel BLANCHET, notaire royal. Louis BLANCHET hérite de la maison (parcelle N° 166 du plan ci-dessous de 1785).



1808 : décès de Louis BLANCHET. Michel Louis BLANCHET hérite suite à un partage.

Lot 4 du partage : en la ville d'Ingrande, une maison bourgeoise et ses dépendances, ayant cour et jardin, et y compris les ustensiles qui peuvent se trouver dans la cave pour l'usage d'icelle, en ce qu'il en dépend de la succession, au surplus ladite maison telle qu'elle se comporte et poursuit, et qu'en jouit Monsieur René MERCIER, notaire. Y compris le pressoir et les ustensiles.

1817 : achat par René MERCIER, notaire impérial, à Michel Louis BLANCHET.

Une maison située ville d'Ingrande, près l'ancien grenier à sel, composée d'une salle, salon, cuisine, et deux petits cabinets au rez-de-chaussée, chambres hautes et cabinets au dessus, grenier sur le tout, jardin au derrière de ladite maison avec lieux d'aisance, puits et buanderie, Au-devant de ladite maison, une cour close de murs avec une écurie, de l'autre côté de la rue, et au midi de ladite maison, un quai sur la

Loire avec deux hangars. Au bout du jardin, une petite maison composée de deux chambres avec un grenier au-dessus, ayant son entrée sur la rue de derrière.

1825 : achat par Jean LEGENDRE, négociant en engrais et tuffeaux, à René MERCIER. René MERCIER, ancien notaire, et Marie Anne FALIGAN, son épouse, demeurant ville d'Ancenis (44) ont vendu à Jean LEGENDRE, marchand et Sophie Angélique BERNARD, son épouse :

Une maison située ville d'Ingrande, près l'ancien grenier à sel, composée d'une salle, salon, cuisine, et deux petits cabinets au rez-de-chaussée, chambres hautes et cabinets au-dessus, greniers sur le tout, jardin au derrière de la maison, une cour close de murs avec écurie au-devant. De l'autre côté de la rue au midi un quai sur la Loire avec deux hangars. Au bout du jardin, une petite maison composée de deux chambres, et grenier, ayant son entrée par la rue de derrière.

La propriété acquise par Jean LEGENDRE figure sous les N^{os} 994 et 995 du cadastre napoléonien de 1835, reproduit ci-dessous.



1846 : René Simon MOREAU, médecin et maire d'Ingrandes, acquiert la maison suite à une vente aux enchères organisée par Maître LEGRAS et consécutive à la faillite de LEGENDRE.

Biens dépendant des communautés et successions des époux LEGENDRE, Jean LEGENDRE et Sophie BERNARD son épouse, tous deux décédés à Ingrandes :

Adjugé à M. MOREAU, pour la somme de 16 600 Francs,

Une maison et dépendances située en la ville d'Ingrandes, rue du grenier à sel, et rue du Pont (N^{os} 994 et 995 du cadastre ou DD du plan de 1755), consistant en un principal corps de bâtiment, composé d'une cave voutée avec deux escaliers, l'un donnant à l'intérieur de la maison, et l'autre sur la cour.

Au rez-de-chaussée, vestibule, salon, cuisine, deux chambres et un cabinet.

Au premier étage, auquel on monte par un large escalier en pierres qui monte jusqu'au grenier, cinq chambres et un cabinet, deux greniers carrelés sur le tout.

Cour devant la maison dans laquelle se trouve un petit corps de bâtiment, composé d'une écurie, d'une chambre de domestique, et d'une remise, avec grenier sur le tout.

Jardin derrière la maison dans lequel sont un puits et des lieux d'aisance.

À l'extrémité du jardin, un corps de bâtiment comprenant un logement de pressoir à turquais et tous ses ustensiles qui feront partie du présent lot, un cellier, une petite maison composée de deux chambres au rez-de-chaussée, grenier au-dessus, et un poulailler.

Adjugé à MOREAU, pour la somme de 16 600 Francs.

1856 : décès accidentel de René Simon MOREAU. Sa fille Marie Anne Louise Simone MOREAU hérite de son père. Elle apporte la maison en dot lors de son mariage en 1870 avec René Emile JOUSSELIN, médecin.

1878 : construction de la tour avec ses vitraux, ainsi que d'une aile supplémentaire à l'ouest en continuité avec l'ancien bâtiment.



Vue de la Maison vers 1875 (avant la construction de la tour à l'ouest)

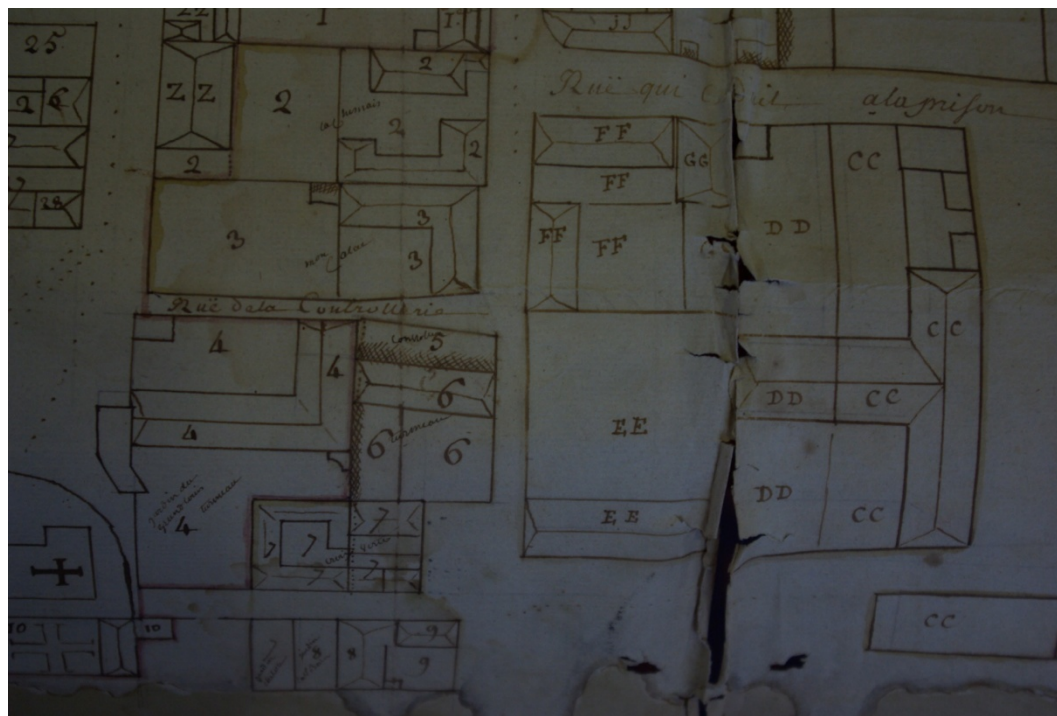
Les Bureaux du notaire royal : (N° CC du Plan de 1758)

Ces bureaux seront construits par le notaire royal Julien GAUDIN dans les années 1745, juste après l'achèvement de sa maison d'habitation, dans le prolongement exact de cette dernière, et dans un style quasiment identique, avec une extension perpendiculaire donnant sur la place des halles qui servira plus tard à héberger les salles d'audience et le tribunal de gabelle devenu trop petit face à la progression des cas à juger après la promotion d'Ingrande au statut de subdélégation de la Commission de Saumur.

BUREAUX du NOTAIRE ROYAL : N° CC de 1758 : 1785 : N° 168, 169 du plan de 1785



Situation des bureaux du notaire royal : N° CC du plan de 1758 ; Nos 168, 169 du plan de 1785.



Pour ce qui est de la partie consacrée aux bureaux de l'étude à l'est de la maison (N° CC du plan de 1758), situés dans le prolongement de sa demeure, leur histoire sera la suivante :
 En 1783, ils seront achetés par Jean François ALLARD, chirurgien et future maire d'Ingrande.
 Puis au décès de ce dernier, ils seront partagés entre deux de ses filles : la partie est ou

centrale du CC (N^{os} 990 et 991 du cadastre) va à Sophie ALLARD, la partie ouest du CC (N^{os} 992 et 993 + 1007 du cadastre) à Ursule ALLARD, épouse de François DEMANGEAT, régisseur de la fonderie nationale d'Indret, dont héritera leur fils, Adolphe DEMANGEAT, avocat, propriétaire à Nantes.



Ces biens seront revendus en 1845 à l'Abbé Narcisse ROUSSEAU, qui en fera don à sa mort, survenue en 1864, à la congrégation religieuse de Saint Charles, avec pour mission d'y établir

- une école primaire libre de filles, dans laquelle seront reçues gratuitement 30 petites filles pauvres de la paroisse d'Ingrandes,
- une salle d'asile libre pour les enfants des deux sexes, dans laquelle seront admis gratuitement 30 enfants pauvres de la paroisse d'Ingrandes, qui seront désignés par Monsieur le Curé.

Faute des moyens suffisants pour l'entretenir les bâtiments, la congrégation finira par transférer la propriété des bâtiments à la commune d'Ingrande, tout en leur conservant leur vocation première, stipulée dans le testament de l'Abbé ROUSSEAU, d'y perpétuer une école catholique pour les filles.

Jean-Louis Beau

POUR ENCORE DAVANTAGE DE DETAILS sur l'histoire de cette maison et ses différents propriétaires , reportez vous à la partie « Publications TCP » sous la rubrique « Maisons d'Ingrandes au 18^{ème} siècle : Maison DD du PLAN de 1758, (et CC pour la Partie Bureaux).

